



HYDRO BAN®

DS-663.0F-0517

**Globally Proven
Construction Solutions**



1. NOM DU PRODUIT

HYDRO BAN®

2. FABRICANT

LATICRETE International, Inc.

1 LATICRETE Park North

Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Téléphone : +1.203.393.0010 poste 235

Sans frais : 1.800.243.4788 poste 235

Télécopie : +1.203.393.1684

Internet : www.laticrete.com

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

HYDRO BAN est une membrane d'étanchéité/isolation de fissures porteuse mince qui ne nécessite PAS l'emploi d'une toile sur la surface, dans les gorges et dans les coins. HYDRO BAN est un caoutchouc polymère liquide autovulcanisant à composant unique qui forme une membrane d'étanchéité continue flexible. HYDRO BAN adhère directement à une grande variété de supports.

Emplois

- Intérieur et extérieur.
- Piscines, fontaines et bassins.
- Bacs à douche, cabines de douche et pourtours de baignoire.
- Salles de bains et buanderies industrielles, commerciales et résidentielles
- Spas et bains à remous.
- Cuisines et aires de transformation des aliments.
- Terrasses et balcons au-dessus d'espaces inoccupés.
- Plans de travail et façades.
- Bains de vapeur (utilisation en conjonction avec un pare-vapeur).

Avantages

- Essai d'inondation possible en 2 heures à 21 °C (70 °F) ou plus[‡]
- Ne nécessite pas l'utilisation de toile.[^]

- Adhère directement aux accessoires sanitaires en métal et en PVC et ABS seulement.
- Mince; 0,5 à 0,8 mm (0,020 à 0,030 po) d'épaisseur seulement après séchage.
- La couleur passe d'un sauge clair à un vert olive au séchage.
- Protection antifracture jusqu'à une largeur de 3 mm (1/8 po) sur les fissures de retrait et autres fissures non structurales.
- Classe de service « Extra Heavy » (très intensif) selon les niveaux de performance TCNA (ASTM C627 Robinson Floor Test).
- Excède ANSI A118.10 et A118.12.
- Homologué IAPMO.
- Doté d'une technologie anti-microbienne,
- Séchage rapide pour un délai avant carrelage plus court.
- Couleur claire pour faciliter le contrôle.
- Sans danger—sans solvant et ininflammable.
- Pose de carrelage, de brique et de pierre directement sur la membrane.

[^] Pour les interstices de 3 mm (1/8 po) ou moins, voir les instructions complètes dans DS 663.5

[‡] Pour de plus amples renseignements sur la prise, voir la section des mises en garde

Supports appropriés

- Béton
- Maçonnerie de béton ou de brique
- Liés de mortier de ciment
- Plâtre au ciment
- Panneau de gypse*
- Contreplaqué encollé extérieur*
- Carrelage céramique et pierre**
- Terrazzo de ciment**
- Panneau de ciment***
- Sous-couche de gypse coulée[†]

* Applications intérieures uniquement.

** Enduit d'une mince couche de mortier-colle au latex LATICRETE®.

*** Consulter le fabricant de panneaux de ciment pour les recommandations de pose particulières et pour vérifier que l'utilisation à l'extérieur est possible.

[†] Utilisation à l'intérieur seulement. Suivre les conseils/méthodes : F200, RH111, RH122, F180

Conditionnement

Unité commerciale: Seau de 5 gal (18,9 l) de liquide (36 unités commerciales par palette)

Mini-unité: 4 seaux de 1 gal (3,8 l) de liquide conditionnés dans un carton (30 cartons par palette)

Couverture approximative

Unité commerciale : 23,2 m² (250 po²)

Mini-unité : 4,6 m² (50 pi²)

Durée de conservation

Les récipients de produit scellés à l'usine sont garantis être de première qualité pendant deux (2) ans s'ils sont entreposés à des températures > 0 °C (32 °F) et < 43 °C (110 °F).

Restrictions

- NA PAS coller sur des surfaces en OSB, panneau de particules, contreplaqué encollé intérieur, luan, Masonite® ou bois franc.
- Les adhésifs et mastics, les mortiers et coulis pour le carrelage céramique, les pavés, la brique et la pierre ne sont pas conçus pour remplacer les membranes d'étanchéité. Lorsqu'une membrane d'étanchéité est requise, utiliser HYDRO BAN®.
- Ne pas utiliser en tant que membrane de couverture primaire au-dessus d'un espace d'habitation. Pour obtenir plus de renseignements sur la pose de carreaux sur des terrasses en bois, ou sur des espaces complétés trop occupés, veuillez vous reporter à TDS 157 « Pose extérieure de carreaux et de pierre sur des espaces occupés ».
- NE PAS utiliser sur les joints de dilatation, les fissures structurelles ou les fissures à mouvement différentiel vertical (voir les instructions de pose complètes de HYDRO BAN dans la Fiche technique DS 663.5).
- La pose des membranes d'étanchéité dans des installations immergées doit se faire de manière à ce qu'un bassin hydrofuge continu soit créé, exempt de vides et d'interruptions. Par conséquent, il n'est pas recommandé de poser des membranes d'étanchéité dans des endroits restreints (p. ex., seulement autour de la ligne d'eau) des installations immergées.
- Ne pas utiliser sur des fissures > 3 mm (1/8 po) de large.
- Ne pas utiliser en tant que pare-vapeur (en particulier dans les bains de vapeur).
- Ne pas exposer la membrane non protégée au soleil ou aux intempéries pendant plus de 30 jours.
- Ne pas exposer à une pression hydrostatique négative, à une transmission de vapeur excessive, à des solvants pour caoutchouc ou à des cétones.
- Doit être couvert de carrelage céramique, pierre, brique, chape, terrazzo ou autre revêtement pour forte circulation. Utiliser un panneau de protection pour couvrir provisoirement.
- Obtenir l'agrément des autorités chargées du code du bâtiment local avant d'utiliser le produit dans un bac à douche.
- Ne pas poser directement sur des planchers en bois à simple couche, les baignoires/douches/bassins en contreplaqué ou autres assemblages similaires.
- Ne pas utiliser sous le ciment ou d'autres finis au plâtre. Consulter le fabricant de plâtre pour obtenir ses recommandations lorsqu'une membrane étanche à l'eau est requise sous les finis au plâtre.
- Ne pas utiliser sous des sous-couches autonivelantes ou des surfaces d'usure et des chapes décoratives.

Remarque: Les surfaces doivent être en bon état structurel et être assez stables et rigides pour supporter un revêtement en carreaux de céramique/pierre, en briques minces et autre revêtement similaire. Le fléchissement du support sous toutes les charges d'exploitation, permanentes et d'impact ne doit pas dépasser L/360 avec du carrelage céramique ou de la brique sur lit mince ou L/480 avec de la pierre sur lit mince et L/600 pour toutes les applications de parement extérieur, où L = longueur de portée.

Mises en garde

Consulter les consignes de sécurité additionnelles sur la fiche signalétique.

- Laisser la membrane prendre complètement [généralement 24 heures entre 10 et 21 °C (50 et 69 °F) avec 70 % H.R.; 2 heures à 21 °C (70 °F) ou plus avec 50 % H.R. avant l'essai d'inondation]; effectuer un essai d'inondation avant de poser le carrelage ou la pierre.
- La teneur maximale en humidité du support en béton/lit de mortier ne doit pas dépasser 283 µg/s • m² (5 lb/1000 pi²/24 h) suivant ASTM F-1869 ou 75 % d'humidité relative mesurée avec des sondes hygrométriques.
- Par temps froid, protéger l'ouvrage contre toute circulation jusqu'à ce qu'il ait totalement pris.
- Pour les marbres de couleur blanche ou claire, utiliser un mortier-colle de ciment Portland au latex blanc.
- Pour le marbre vert et sensible à l'eau, les agglomérés et les carreaux et pierres à dos de résine, utiliser l'adhésif LATAPOXY® 300 (voir la Fiche technique 633.0).
- Laisser les mortiers prendre pendant 72 heures à 21 °C (70 °F) avant de poser HYDRO BAN. Laisser HYDRO BAN prendre pendant un minimum de 2 heures à 21 °C (70 °F) avant d'effectuer un essai d'inondation dans ces conditions.
- Protéger de l'exposition à la circulation et à l'eau jusqu'à la prise complète.
- La membrane HYDRO BAN passe d'une couleur sauge clair à un vert olive plus foncé après séchage complet. Ne pas appliquer la seconde couche avant le séchage complet de la première couche. Toutes les durées d'essai d'inondation se mesurent après le séchage complet de la seconde couche, lorsque plus aucune zone sauge clair n'est visible.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Homologation

- ICC Evaluation Service Report ESR-2417
- IAPMO/Uniform Plumbing Code File No.3524
- Los Angeles Board of Building and Safety Commissioners File Number: M-070162
- City of Philadelphia Plumbing Advisory Board Case Number: 4624
- City of Tampa Construction Services Division

Informations COV/LEED sur le produit



Ce produit a été certifié conforme aux exigences en matière de faibles émanations chimiques (ULCOM/CG UL2818) dans le cadre du programme de certification GREENGUARD UL, établi par Environnement UL, sur les émanations chimiques des matériaux, des fournitures et des finis de construction (norme UL 2818).

Norme applicable

ANSI A118.10 et A118.12

Caractéristiques sujettes à modification sans préavis. Les résultats présentés sont typiques mais reflètent les procédures d'essai utilisées. Les performances réelles sur le terrain dépendent des méthodes de pose et des conditions locales.

Propriétés physiques

Propriété physique	Méthode d'essai	HYDRO BAN®
Essai hydrostatique 7 jours	ANSI A118.10	Réussi
Résistance à la rupture 7 jours	ANSI A118.10	265–300 psi (1,8–2,1 MPa)
Immersion dans l'eau 7 jours	ANSI A118.10	95–120 psi (0,7–0,8 MPa)
Adhérence par cisaillement 7 jours	ANSI A118.10	200–275 psi (1,4–1,9 MPa)
Résistance au cisaillement 28 jours	ANSI A118.10	214–343 psi (1,5–2,3 MPa)
Essai de résistance aux fissures du système	ANSI A118.12.5.4	Réussi (Élevé)
Transmission de vapeur d'eau	ASTM E 96–00E1 Procédure B	0,3602 g/h • m2 (0,515 grain/h • pi2)
Perméance à la vapeur d'eau	ASTM E 96–00E1 Procédure B	1,247 perm (71,21 ng/Pa • s • m2)
Performances du système	ANSI A118.10; ASTM C627; Classe TCA	Cycles 1–14 Extra Heavy (très intensif)
Potabilité de l'eau applicable aux systèmes d'étanchéité	NBR 12170:2009 (norme technique brésilienne)	Réussi
Résistance à la traction pour l'allongement		250 %
Épaisseur (sec)		0,5 à 0,8 mm (20 à 30 mil)

Les données figurant dans le tableau ci-dessus doivent être utilisées par le professionnel en conception de projets pour déterminer la pertinence, l'emplacement, la conformité aux codes de la construction et la convenance générale de construction de la mise en place d'une installation donnée.

Durée avant carrelage

Support	Durée avant carrelage (min)****
Béton	50
Panneau de ciment	30
Sous-couche en fibro-ciment	15

****Après l'application d'une deuxième couche à 21 °C (70 °F) et 50 % H.R. La durée avant carrelage varie en fonction du support, de la température et de l'humidité relative.

Propriétés d'emploi

HYDRO BAN® peut être appliqué au pinceau, au rouleau ou au plateau. Toutes les surfaces doivent recevoir deux couches pour assurer l'étanchéité. En cas d'application au rouleau, le support n'est pas visible à travers le HYDRO BAN si l'épaisseur de la membrane séchée est de 0,5 à 0,8 mm (0,020 à 0,030 po). La couleur passe d'un sauge clair à un vert olive après séchage complet.

5. POSE

Voir les instructions de pose complètes dans DS 663.5 avant d'utiliser le produit.

Préparation des surfaces

La température de la surface doit être comprise entre 10 et 32 °C (50 et 90 °F) durant la pose et pendant les 24 heures qui suivent. Tous les supports doivent être en bon état structurel, propres et exempts de saleté, huile, graisse, peinture, laitance, efflorescence, produit de scellement pour béton ou produit de cure. Égaliser le béton brut ou irrégulier par l'application d'une sous-couche de manière à offrir un fini taloché ou mieux. Ne pas égaliser avec des produits à base de gypse ou d'asphalte. L'écart de planéité maximum ne doit pas dépasser 6 mm par 3 m (1/4 po par 10 pi) avec un maximum de variation 1,5 mm par 0,3 m (1/16 po par 1 pi) entre deux points hauts. Humecter les surfaces chaudes et sèches et balayer l'excès d'eau—la pose peut se faire sur une surface humide. Les dalles en béton doivent avoir subi une cure humide et avoir au minimum 14 jours d'âge avant la pose.

1. Les surfaces doivent être structurellement saines, stables et assez solides pour soutenir des carrelages de céramiques/pierres, briques minces et de finis similaires. L'installateur doit vérifier que le fléchissement des planchers de contreplaqué intérieur sous toutes les charges d'exploitation, permanentes et d'impact ne dépasse pas la limite normalisée de L/360 avec du carrelage céramique ou de la brique ou de L/480 avec de la pierre et L/600 pour toutes les applications de parement extérieur, où L = longueur de portée.
2. Construction minimale pour les planchers intérieurs en contreplaqué.

SOUS-PLANCHER : Contreplaqué encollé extérieur de 15 mm (5/8 po) d'épaisseur, soit simple avec tous les bords de panneaux masqués, soit à rainures et languettes, sur des solives contreventées espacées de 400 mm (16 po) au maximum; fixer les panneaux de contreplaqué tous les 150 mm (6 po) le long des bords et tous les 200 mm (8 po) le long des supports intermédiaires avec des clous 8d annelés, enduits ou galvanisés à chaud (ou des vis); laisser un espacement de 3 mm (1/8 po) entre les bords de panneaux et de 6 mm (1/4 po) sur les bords extérieurs; toutes les extrémités de panneaux doivent reposer sur un élément d'ossature; coller les panneaux aux solives avec de la colle pour bâtiment.

SOUS-COUCHE : Contreplaqué encollé extérieur de 15 mm (5/8 po) d'épaisseur fixé tous les 150 mm (6 po) le long des bords et tous les 200 mm (8 po) dans la partie centrale (dans les deux directions) avec des clous 8d annelés, enduits ou galvanisés à chaud (ou des vis); laisser un espacement de 3 mm (1/8 po) à 6 mm (1/4 po) entre les panneaux et de 6 mm (1/4 po) entre les bords de panneau et toute autre surface contiguë; décaler les joints de la sous-couche par rapport à ceux du sous-plancher et les joints de bouts de panneaux entre eux; coller la sous-couche au sous-plancher avec de la colle pour bâtiment. Voir les détails complets dans la fiche technique 152 « Collage du carrelage céramique, de la pierre et de la brique sur des planchers en bois ».

Le collage de sous-couches basées de gypse coulé conformes à la norme TCNA doit répondre aux exigences de ladite norme pour la force de compression et les exigences de la performance de la norme ASTM C627 pour le niveau de service prévu par le professionnel du design. L'épaisseur et l'application de la sous-couche de gypse coulé varient; consultez le fabricant pour les recommandations spécifiques. La sous-couche doit être sèche et correctement durcie selon les recommandations du fabricant afin d'être posée de façon permanente. Les surfaces à couvrir doivent être propres, structurellement saines et doivent répondre à la norme de fléchissement maximal admissible standard de L/360 pour le carrelage en céramique et de L/480 pour la pierre sous une charge totale anticipée. Des joints d'expansion doivent être installés selon les lignes directrices ANSI/TCNA. Apprêter toutes les surfaces pour recevoir HYDRO BAN avec un scellant du fabricant correctement appliqué ou avec une couche d'apprêt de solution HYDRO BAN, consistant en une partie de HYDRO BAN diluée dans quatre parties d'eau de robinet fraîche et propre. Dans un sceau propre, mélanger à basse vitesse pour obtenir une solution homogène. L'apprêt peut être brossé, roulé ou pulvérisé pour atteindre une couche uniforme. Appliquer la couche d'apprêt sur le plancher à un taux de 6,1 à 7,5 m²/L (250 à 300 pi²/gal) de solution HYDRO BAN diluée. Permettre à la couche d'apprêt de sécher complètement (environ 24 heures, selon le substrat, la température de l'air et

l'humidité). Lorsqu'elle est sèche, appliquer deux couches complètes de solution HYDRO BAN à la zone apprêtée suivant les lignes directrices dans cette fiche technique et suivant les instructions d'installation DS 663.5 HYDRO BAN.

Prétraitement des fissures et des joints

Comblent les fissures du support, les joints de reprise et les joints de rupture jusqu'à produire un fini lisse avec du mortier-colle renforcé de latex. À titre d'alternative, une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN® appliquée au pinceau ou au plateau peut servir à combler les joints et fissures non structurels. Appliquer une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN d'environ 200 mm (8 po) de large sur les fissures du support, les joints de reprise et les joints de rupture, au pinceau ou au rouleau (manchon à poils longs). La toile d'étanchéité/antifracture de 150 mm (6 po) de large peut être utilisée pour le prétraitement des fissures, joints, courbes, coins, collecteurs d'écoulement et pénétrations avec HYDRO BAN.

Prétraitement des gorges et des transitions plancher/mur

Comblent toutes les gorges du support et transitions plancher/mur jusqu'à produire un fini lisse avec du mortier-colle renforcé de latex. À titre d'alternative, une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN appliquée au pinceau ou au plateau peut servir à combler les joints de gorge et de transition plancher/mur < 3 mm (1/8 po). Appliquer une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN d'environ 200 mm (8 po) de large sur les gorges du support et les transitions plancher/mur, au pinceau ou au rouleau (manchon à poils longs).

Prétraitement des collecteurs d'écoulement

Les collecteurs d'écoulement doivent être de type à bague de serrage, avec des chantepleurs et conformes à ASME A112.6.3. Appliquer une généreuse couche^{^^} de membrane d'étanchéité HYDRO BAN® sur le pourtour et le dessus de la demi-bague de serrage inférieure du collecteur.

Enduire d'une seconde couche^{^^} de HYDRO BAN. Après séchage, appliquer un cordon de calfeutrant au silicone sur la gorge du collecteur le long du bord de la membrane HYDRO BAN. Poser la demi-bague de serrage supérieure sur le collecteur.

^^ L'épaisseur de la couche humide est de 0,4 à 0,6 mm (15 à 22 mil, 0,015 à 0,022 po); utiliser une jauge pour feuil humide pour contrôler l'épaisseur; la consommation par couche est d'environ 0,4 l/m² (0,01 gal/pi²); la couverture par couche est d'environ 2,5 m²/l (100 pi²/gal); utiliser une

Prétraitement des pénétrations

Laisser un espace minimum de 3 mm (1/8 po) entre les collecteurs, tuyaux, luminaires et autres pénétrations et le carrelage céramique, la pierre ou la brique qui les entourent. Calfeutrer tous les interstices autour des tuyaux, luminaires et autres pénétrations avec du mortier-colle renforcé de latex. Appliquer une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN autour de l'ouverture des pénétrations. Enduire d'une seconde couche^{^^} de HYDRO BAN. Appliquer HYDRO BAN jusqu'au niveau du carrelage ou de la pierre. Après séchage, sceller les recouvrements de toile sur les bords avec LATASIL™.

Contrôle des fissures (couverture partielle). La couverture de fissure doit être appliquée sur un minimum de 3 fois la largeur du carreau ou de la pierre à poser. Le carreau posé sur la fissure ne doit pas être au contact du béton.

Suivre la méthode TCNA F125 pour le traitement des fissures linéaires, des fissures de retrait et des joints de rupture ou coupés à la scie : Appliquer une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN liquide au rouleau ou au pinceau sur un minimum de trois (3) fois la largeur du carreau puis laisser sécher. Une fois que la première couche est

sèche au toucher, appliquer une seconde généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN sur la première.

À titre d'alternative, appliquer une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN liquide de 3 fois la largeur du carreau sur la fissure, au rouleau ou au pinceau, puis poser immédiatement la toile d'étanchéité/antifracture de 150 mm (6 po) de large dans le liquide humide sur la fissure. Appuyer fermement au pinceau ou au rouleau pour obtenir un suintement complet du liquide à travers la toile. Appliquer immédiatement une autre généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN liquide sur la toile et laisser sécher. Une fois que le premier traitement a séché, appliquer une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN sur la première couche générale, au rouleau ou au pinceau, et laisser sécher. Traiter les joints de carrelage ou de pierre les plus proches de la fissure, du joint coupé à la scie ou du joint de reprise avec du LATASIL™.

Application principale

Laisser toutes les zones prétraitées sécher au toucher. Appliquer une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN au pinceau ou au rouleau sur le support, y compris sur les surfaces prétraitées. Appliquer une autre généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN sur la première couche de HYDRO BAN. Laisser la couche supérieure sécher au toucher, pendant 1 à 2 heures environ à 21 °C (70 °F) et 50 % H.R. Une fois que la dernière couche est sèche au toucher, contrôler la surface finale pour repérer tous les vides, piqûres, sous-épaisseurs et autres défauts. HYDRO BAN prend une couleur vert olive une fois qu'il est sec au toucher. Utiliser du HYDRO BAN supplémentaire pour sceller les défauts.

Joints de mouvement

Voir les instructions de pose de HYDRO BAN dans la Fiche technique 663.5.

Remarque : Appliquer une généreuse couche^{^^} de HYDRO BAN d'environ 200 mm (8 po) de large sur les joints. Ensuite, poser et enfoncer en boucle la toile d'étanchéité/antifracture de 150 mm (6 po) de large en faisant suinter le liquide à travers. Enduire ensuite d'une seconde couche^{^^} de.

^^ L'épaisseur de la couche humide est de 0,4 à 0,6 mm (15 à 22 mil, 0,015 à 0,022 po); utiliser une jauge pour feuil humide pour contrôler l'épaisseur; la consommation par couche est d'environ 0,4 l/m² (0,01 gal/pi²); la couverture par couche est d'environ 2,5 m²/l (100 pi²/gal); utiliser une jauge pour feuil humide pour contrôler l'épaisseur

Protection

Protéger la membrane nouvellement posée, même couverte de carrelage, de pierre ou de brique collés, de l'exposition à la pluie ou autre source d'eau pendant un minimum de 2 heures à 21 °C (70 °F) et 50 % H.R.

Essai d'inondation

Laisser la membrane prendre complètement avant l'essai d'inondation, généralement 2 heures à 21 °C (70 °F) et 50 % H.R. Dans des conditions froides ou humides, la durée de cure est plus longue. Pour les températures entre 10 et 21 °C (50 et 69 °F), attendre 24 heures après la prise complète avant l'essai d'inondation.

Pose des revêtements de finition

Une fois que HYDRO BAN est sec au toucher, le carrelage céramique, la pierre ou la brique peuvent être posés par collage avec un mortier-colle au latex. Laisser HYDRO BAN prendre pendant 2 heures à 21 °C (70 °F) et 50 % H.R. avant de , mortier à lit épais, couche de surface, adhésif époxyde, terrazzo ou revêtement de sol

en bois ou résilient sensible à l'humidité. Ne pas utiliser d'adhésif à base de solvant directement sur HYDRO BAN®.

Collecteurs d'écoulement et pénétrations

Utiliser LATASIL et de la baguette en mousse pour calfeutrer l'espace entre le collecteur ou la pénétration et le revêtement de finition. Ne pas utiliser de coulis ni de mortier de jointoiement.

Joint de rupture

Les poses de carrelage céramique, de pierres et de briques doivent comporter des joints garnis de produit de scellement au-dessus de tous les joints de rupture du support. Toutefois, ces joints scellés peuvent être décalés horizontalement jusqu'à un maximum d'une largeur de carreau par rapport au joint de rupture du support, pour coïncider avec le motif des joints de carreaux.

Joint de mouvement

Les poses de carrelage céramique, de pierres et de briques minces doivent comporter des joints de dilatation dans les gorges, les coins et autres changements de plan et sur tous les joints de dilatation du support. Les surfaces de carrelage céramique, de pierres et de briques doivent également comporter des joints de dilatation sur le périmètre, le long des surfaces de retenue, au niveau des pénétrations et aux intervalles prévus par le Tile Council of North America, Inc. (TCNA) (Handbook Installation Method EJ171). Utiliser LATASIL™ et de la baguette en mousse.

Application de HYDRO BAN® par pulvérisation

Suivre toutes les instructions de pose et de préparation des surfaces figurant dans ce document et dans DS 663.5 et TDS 410. Le pulvérisateur utilisé pour l'application de HYDRO BAN® doit être capable de produire un maximum de 22,8 MPa (3300 psi) pour un débit de 3,6 à 6,0 l/min (0,95 à 1,6 gal/min) avec une buse réversible de 0,521 ou de 0,631. Maintenir l'appareil chargé de HYDRO BAN pour assurer une pulvérisation continue de liquide. Le tuyau ne doit pas dépasser 30 m (100 pi) de long et 9 mm (3/8 po) de diamètre.

Appliquer une couche continue de HYDRO BAN par des passes chevauchantes^{^^}. Le feuil frais a une couleur vert sauge et devient vert olive plus foncé au séchage. Lors que la première couche a séché pour présenter une couleur vert olive uniforme, au bout de 45 à 90 minutes environ à 21 °C (70 °F), contrôler visuellement le revêtement pour détecter tout vide ou piqûre. Combler tout défaut de liquide supplémentaire puis appliquer la seconde couche^{^^} perpendiculairement à la première.

Vérifier périodiquement l'épaisseur du revêtement frais avec une jauge pour feuil humide. Chaque couche humide doit avoir 0,4 à 0,6 mm (0,015 à 0,022 po) d'épaisseur. Le revêtement combiné doit avoir une épaisseur sèche de 0,5 à 0,8 mm (0,020 à 0,030 po).

Vérifier périodiquement l'épaisseur d'application avec une jauge pour feuil humide à mesure que le HYDRO BAN est pulvérisé afin d'obtenir l'épaisseur et la couverture qui conviennent. Les retours en arrière et les surapplications augmentent la consommation de produit. Pour obtenir l'épaisseur de feuil requise, le revêtement doit être exempt de piqûres et de bulles d'air. Ne pas enrouler le revêtement appliqué par pulvérisation. Laisser prendre la membrane HYDRO BAN conformément aux instructions de ce document, de DS 663.5 et de TDS 410 avant de poser le revêtement de carrelage ou de pierre.

Il est important de noter que les surfaces qui ne doivent pas être enduites de HYDRO BAN doivent être couvertes masquées de ruban adhésif et protégées de tout excès de pulvérisation potentiel. Veiller à tenir compte des joints de dilatation et de mouvement et à les traiter comme indiqué dans ce document, dans DS 663.5 et dans TDS 410.

Nettoyage

Tant que HYDRO BAN est encore frais, les outils peuvent se nettoyer à l'eau.

6. DISPONIBILITÉ ET COÛT

Disponibilité

Les produits LATICRETE® et LATAPOXY® sont proposés dans le monde entier.

Pour tout renseignement sur les distributeurs, appeler :

Sans frais : 1.800.243.4788 poste 235

Téléphone : +1.203.393.0010

Pour tout renseignement sur les distributeurs en ligne, visiter LATICRETE à www.laticrete.com.

Coût

Communiquer avec le distributeur LATICRETE le plus proche.

7. GARANTIE

Voir 10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION.

DS 230.13F :	Garantie sur les produits LATICRETE Une partie de :
DS 230.05F :	Garantie de 5 ans sur les systèmes (Canada et États-Unis)
DS 230.15F :	Garantie de 15 ans sur les Pour façades extérieures avec ossature en acier ou en bois (Canada et États-Unis)
DS 025.0F :	Garantie de 25 ans sur les systèmes (Canada et États-Unis)
DS 230.99F :	Garantie à vie sur les systèmes (Canada et États-Unis)

8. ENTRETIEN

Les matériaux de pose LATICRETE et LATAPOXY autre que pour la finition sont sans entretien, mais les performances et la durabilité de la pose peuvent dépendre du bon entretien des produits fournis par d'autres fabricants.

9. SERVICES TECHNIQUES

Assistance Technique

Pour tout renseignement, appeler la ligne d'assistance technique de LATICRETE :

Sans frais : 1.855.237.1992

Documentation technique et de sécurité

Pour obtenir notre documentation technique et de sécurité, visiter notre site Web à www.laticrete.com.

10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION

Des informations supplémentaires sur les produits sont disponibles sur notre site Web à www.laticrete.com.

Liste des documents connexes :

- DS 230.13F : Garantie sur les produits LATICRETE®
Une partie de :
- DS 230.05F : Garantie de 5 ans sur les systèmes
(Canada et États-Unis)
- DS 230.15F : Garantie de 15 ans sur les
Pour façades extérieures avec ossature en
acier ou en bois (Canada et États-Unis)
- DS 025.0F: Garantie de 25 ans sur les systèmes
(Canada et États-Unis)
- DS 230.99F: Garantie à vie sur les systèmes
(Canada et États-Unis)
- DS 633.0F: Adhésif LATAPOXY 300
- DS 663.5F: Instructions de pose de HYDRO BAN®
- DS 6200.1F: LATASIL™
- TDS 152: Collage de carrelage céramique, de pierres ou
de briques sur des planchers en bois
- TDS 410 : Pulvérisation de HYDRO BAN
- TDS 157 Pose extérieure de carreaux et de pierre sur
des espaces occupés.